

## L'ÉPAGNEUL DE PONT-AUDEMER.

*Conférence de Mme Valot,  
Docteur, vétérinaire*

La protection des races animales locales se base sur plusieurs raisons :

- ✓ Les généticiens souhaitent la biodiversité, source de progrès du patrimoine génétique
- ✓ Le maintien d'une relation entre l'homme et une espèce adaptée à un écosystème
- ✓ La défense du patrimoine → identité du terroir et de son histoire.

### **Historique.**

L'épagneul de Pont-Audemer existe depuis très longtemps, mais on ne sait d'où vient son nom.

- Vers 1179, dans le Roman de Renart, Pierre de St Cloud décrit un chien qu'il appelle « le passe-marais » venant de la région de Pont-Audemer.
- Au 14<sup>ème</sup> siècle, Gaston Phoebus, dans sa cynégétique décrit la branche des épagneuls ; il parle des chiens couchants utilisés pour la capture des oiseaux au filet.

Cette race perdure jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle dans le nord-ouest surtout dans les régions de marais. Les braconniers de la forêt de Lyons l'auraient beaucoup utilisé.

- A partir de 1880, de nombreux écrits témoignent des qualités de l'épagneul de Pont-Audemer.

François Tassart, valet de chambre de Maupassant, le décrit avec une « jolie coiffe, des yeux intelligents ». En août 1885, un très beau tableau de chasse est attribué « à son fusil et à son chien Paff qui s'est montré parfait ».

- En 1886, la Société Havraise pour l'amélioration des races canines décide d'entreprendre la rénovation de la race pour lui rendre son type et ses qualités.

Le travail de sélection a pour base 2 chiens de race pure depuis 3 générations : l'étalon Stop III et la lice Diane III.

La société canine achète 4 épagneuls sans origine connue pour les croiser avec les 2 de race pure ; ainsi le nombre des chiens augmente et ils font de nombreux adeptes.

- Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la Société Havraise Canine disparaît. M. Duquesne, pharmacien à St Philbert sur Risle, avait un élevage important : 100 bêtes environ et il remporte un succès dans les expositions avec l'étalon Matico, 1<sup>er</sup> prix au concours des Tuileries en 1896.
- Les deux guerres mondiales ont entraîné une diminution des effectifs ; la sélection malmenée conduit à la consanguinité : la race est en péril.
- En 1949, M. Gréaume, président du club et propriétaire d'un élevage important fait un croisement avec un Irish-Water Spaniel rappelant le Pont-Audemer, mais n'ayant pas ses qualités et ayant surtout mauvais caractère. Les élevages se multiplient.

- Mais vers 1975, nouvelle diminution du cheptel due sans doute au manque de dynamisme et à l'attrait de races concurrentes comme l'épagneul breton ou le labrador.

La Société Centrale Canine demande le rattachement des Pont-Audemer au club de l'épagneul picard et du bleu de Picardie ; la fusion se fait le 1<sup>er</sup> janvier 1980.

Les nombreuses demandes de chiens affluent, provenant de France mais aussi d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, du Canada, de Scandinavie.

A cette époque, Mme Valot reçoit souvent dans son cabinet de vétérinaire des demandes d'acquisition d'épagneul de Pont-Audemer. « Mais pour moi, nous dit-elle, suite à l'enseignement que j'avais eu à l'école vétérinaire, ce chien n'existait pas plus que le dragon ou la licorne ! »

Mais un jour, dans sa salle d'attente, elle voit Ugor un épagneul de Pont-Audemer. Elle interroge le propriétaire, demande des adresses d'élevage, inspecte quelques sujets en Normandie et en France et répertorie 45 sujets.

C'est l'origine de sa décision de se lancer dans la reproduction et la sélection. Après des recherches difficiles, elle trouve une femelle dans la Manche : Aigrette qui avait de bonnes qualités qu'elle a transmises à sa descendance. Mme Valot a pu augmenter le nombre de femelles dans son élevage, auquel a été attribué l'affixe « de la Verderie du Quesneye » qui figure encore sur de nombreux certificats d'origine.

#### **Actions de promotion.**

- En 1985, peu de personnes, même à Pont-Audemer, connaissaient l'épagneul. Mme Valot veut le faire connaître.
- En 1987, à la fête de la St Honoré de Pont-Audemer, elle organise avec M. Mattard journaliste à l'Eveil un premier rassemblement de chiens et une présentation de photos.
- Le 12 juin 1987 a lieu l'Assemblée Constitutive de l'APEPA (association pour l'épagneul de Pont-Audemer), association loi 1901 dont le but est de rassembler les propriétaires de chiens et de faire le lien entre le berceau de la race de Pont-Audemer et le club de race dont les activités se déroulent dans la Somme.
- 12 septembre 1987 : participation à la fête du poney à Bourneville.
- Présentation d'un couple de chiens au concours d'élégance du rallye des vieilles voitures de Paris-Deauville. Au cours de cette manifestation, le PDG de la maison de couture Gucci offre une luxueuse plaquette tirée à 5 000 exemplaires.
- Présentation d'un couple de chiens au Centre International des offices du Tourisme de France.
- Participation en groupe à de nombreuses expositions canines : Caen, Rouen, Evreux, Metz, Montluçon, Toulouse, La Rochelle.
- Mais le principal intérêt de Mme Valot n'est pas l'obtention de coupes mais c'est de montrer les chiens et d'en parler. FR3, à plusieurs reprises, produit des émissions sur l'épagneul de Pont-Audemer, en particulier à « trente millions d'amis » émission bien connue de tous.
- A partir de 1991, participation au salon de l'Agriculture et à d'autres salons.

- Mars 91 et mars 92 : invitation au Festival Royal Canin du chien d'arrêt français à Paris.
- En 1994 : invitation en Allemagne.
- 5 et 7 juillet 1996 : au cours de la manifestation des Mascarets, exposition de photos à l'office du tourisme, défilé en ville, démonstrations sur l'étang de Toutainville.
- 5 juillet 1998 : exposition nationale d'élevage du club des trois races à Pont-Audemer, avec le soutien de la municipalité. 106 chiens des 3 races dont 47 épagneuls de Pont-Audemer.

Des ennuis de santé et l'âge obligent Mme Valot à cesser ses activités, mais c'est bien son action qui a remis en valeur l'épagneul de Pont-Audemer.

### **Le standard du chien.**

La publication du standard d'origine date de 1964.

Taille moyenne : 52 à 58cm au garrot

Robe : de préférence marron et panachée de rouan (mélange de poils marron et blanc)

Poil : bouclé, dense et huileux qui le rend imperméable

Look : face fine, couverte de poils ras, museau plutôt pointu, houppe de poils frisés au sommet du crane, oreilles longues et plates dégageant les joues garnies de poils frisés.



### **Les épreuves de travail.**

- ✓ Le T A N : test d'aptitudes naturelles sans dressage qui permet de connaître la valeur naturelle du chien.
- ✓ Le B I C P : brevet international de chasse pratique (épreuve à l'eau) → nécessite un dressage.
- ✓ Le Field Trial d'automne, de printemps → nécessite un dressage.
- ✓ Concours de la St Hubert : jugement du chien et du propriétaire.

### **Compétences.**

C'est avant tout un chien d'arrêt ; essentiellement la chasse au marais. Il peut nager très longtemps même en eau profonde.

C'est un chien facile à vivre, obéissant, très attaché à son propriétaire. Il est joueur, gai ; on le surnomme « le petit clown des marais ».

### **Évolution des effectifs.**

Nombre d'adhésions au club de race :

1992 : 47 inscrits

1998 : 52 inscrits

2008 : 72 inscrits

Nombre de naissances déclarées à la Société centrale Canine :

1982 : 22

2003 : 12

2007 : 26

2008 : 38

La race de Pont-Audemer est en danger, rare, fragile mais elle existe toujours.

Il faut un nombre suffisant de reproducteurs pour éviter la consanguinité et être exigeant sur les qualités du chien.

Il faut aussi faire reconnaître la race dans le milieu cynophile. Elle est un patrimoine génétique et participe à la biodiversité des espèces.

En conclusion, Mme Valot souhaiterait que les instances officielles mettent en place un plan d'aide comme cela a été fait pour les porcs, les ovins, les bovins et les chevaux.

*Palmyre*

